

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 avril 2025

n° 062-25 C

Objet : RS - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village de Tizgui au Maroc

- date de convocation le 04 avril 2025
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix avril à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Cassin, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 54

Aillon-le-Jeune	Pascal Ginollin
Aillon-le-Vieux	
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmais - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sainte-Reine	
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Serge Tichkiewitch

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 16

de Marie Bénévise à Cécile Trahand - de Sophie Bourgade à Martin Noblecourt - de Aloïs Chassot à Philippe Cordier - de Philippe Ferrari à Pierre Duperier - de Jean-Pierre Fressoz à Corine Wolff - de Sabrina Haerincq à Arthur Boix-Neveu - de James Hallay à Josette Rémy - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Raphaële Mouric à Christelle Favetta-Sieyes - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Benoit Perrotton à Alain Gaget - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Bruno Stellian à Brigitte Bochaton - de Alain Thieffinat à Martine Lambert - de Alexandra Turnar à Michel Dyen

- conseillers excusés : 12

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laila Karoui - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Vincent Miguet - Marine Mithieux - Claire Plateaux - Walter Sartori - Alain Saurel

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 10 avril 2025

délibération n° 062-25 C

objet **RS - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village de Tizgui au Maroc**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que les budgets eau et assainissement comprennent chacun un fonds destiné à financer des projets uniquement liés à l'eau et situés hors agglomération chambérienne, conformément à la loi Oudin-Santini du 9 février 2005 qui ouvre la faculté aux collectivités territoriales de consacrer une partie de leurs ressources spécifiques « eau et assainissement » à des actions de coopération internationale.

Cette année, l'association EauSoleil projette d'intervenir à nouveau dans un village de l'Atlas marocain, Tizgui, construit sur 2 sites dont le plus ancien, à flan de falaise, a été totalement détruit lors du séisme de 2003. Les habitants ont alors décidé de déplacer leurs habitations vers l'autre site construit 400 m en contrebas. Pour s'approvisionner en eau, ils disposent actuellement d'un forage insuffisant, équipé d'une pompe électrique reliée à un bidon puis un tuyau qui amène l'eau vers les habitations.

Suite au séisme, la commune a construit un nouveau forage avec un très bon débit. Le réservoir de 25 m³ construit en 2021 au sommet de l'ancien village, jamais exploité, est utilisable pour l'alimentation en eau du village reconstruit.

Le projet consiste à installer un système d'adduction d'eau par pompage solaire, connecter ce système à un réservoir, alimenter le village avec un réseau de distribution sur lequel les habitations seront raccordées, et construire des blocs toilettes avec assainissement. Il a été élaboré en lien avec les bénéficiaires et les autorités locales, et conçu en concertation avec la direction des eaux de la province après étude de faisabilité. Pour assurer la pérennité des installations, la maintenance, accessible et peu coûteuse, est confiée à l'association du village, chargée aussi d'organiser et de collecter le paiement de l'eau.

L'installation du système de pompage et du réseau d'adduction du réservoir, l'alimentation d'un bassin brise-charge, l'installation du réseau de distribution ainsi que la connexion et l'équipement des toilettes publiques seront réalisés en octobre par des élèves volontaires du lycée professionnel Sainte-Anne de La Motte-Servolex en formation baccalauréat professionnel, dans le but de permettre la valorisation des acquis professionnels tout en encourageant les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de développement durable.

Ce projet répond aux critères habituels fixés par le conseil d'exploitation de l'eau et de l'assainissement pour l'attribution d'aides : suivi de l'action, pérennité des installations, proximité avec les populations locales et réciprocité dans les échanges.

Il est proposé de verser une aide de 15 000 € pour la réalisation de ce projet. Un acompte de 50 % pourra être accordé sur demande au démarrage du projet. En cas de réalisation partielle, la subvention versée par Grand Chambéry sera calculée au prorata des dépenses réelles engagées par l'association.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu l'article L. 1115-1-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement du 18 mars 2025,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver le versement d'une aide de 15 000 € à l'association EauSoleil pour son projet d'eau potable et d'assainissement au village de Tizgui au Maroc,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tous documents à intervenir dans cette démarche.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **062-25 C**

Objet de l'acte : RS - Budgets de l'eau et de l'assainissement - Attribution d'une aide financière à l'association EauSoleil pour un projet d'eau potable et d'assainissement au village de Tizgui au Maroc

Classification Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations

Date de l'acte : 10 avril 2025

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20250410-lmc1H33481H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H33481H1

Date de transmission en Préfecture : 14 avril 2025

Date de réception en Préfecture : 14 avril 2025

Date de publication sur le site internet: lundi 14 avril 2025